

Un salarié sur cinq est en situation de déclassement professionnel

390 000 salariés sont surdiplômés par rapport au poste qu'ils occupent

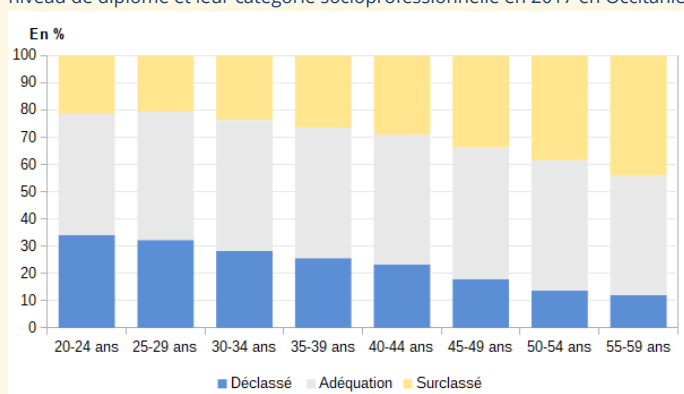


1 salarié sur 5
en Occitanie en 2017

Le déclassement est plus fréquent chez :

- les plus **jeunes**, en début de carrière

Répartition des salariés par tranche d'âge, selon la correspondance entre leur niveau de diplôme et leur catégorie socioprofessionnelle en 2017 en Occitanie



Source : Insee, recensement de la population 2017

- les titulaires d'un diplôme non professionnalisant de niveau **Bac +3 ou Bac +4**

Un phénomène qui s'analyse dans le temps

→ Les métiers et leurs contenus évoluent, la durée des études s'allonge

En 10 ans, le niveau de diplôme le plus courant dans une profession donnée a eu tendance à **s'élever**

→ Certains métiers ont déjà intégré la hausse du niveau de diplôme : **la norme s'est élevée** → **des risques de déclassement limités**

- les professions intermédiaires de l'enseignement et de la santé **14 %**
- les employés administratifs d'entreprise **18 %**
- les techniciens **21 %**
- les employés de commerce **24 %**

→ Dans d'autres métiers, la hausse du niveau de diplôme est notable, mais pas depuis assez longtemps pour avoir fait évoluer la norme : **le déclassement y est fréquent**

- les contremaîtres et agents de maîtrise **53 %**
- les professions intermédiaires administratives de la fonction publique **51 %**
- les personnels des services aux particuliers **38 %**



Pour en savoir plus : « Un salarié sur cinq est en situation de déclassement professionnel », Insee Analyses Occitanie n° 108, août 2021